



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

C'EST SOUS LE PATRONAGE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES QUE NOUS PUBLIONS ET PRÉSENTONS NOTRE PREMIER BULLETIN.

NOTRE BUT EST D'IMITER NOTRE SAINT PATRON EN QUI BOURDALOUE VOYAIT "LE DÉFENSEUR DE LA VRAIE RELIGION" : IMITATION PAR LA PRATIQUE DE LA CHARITÉ D'UNE PART, ET IMITATION PAR NOTRE INDÉFECTIBLE ATTACHEMENT À LA DOCTRINE CATHOLIQUE IMMUBLE, D'AUTRE PART.

L'IMMENSE CHARITÉ DE SAINT FRANÇOIS DE SALES POUR DIEU ET POUR LES ÂMES SE TRADUISIT PAR LA RECHERCHE DES BREBIS ÉGARÉES : BREBIS ÉGARÉES DANS LES PÂTURAGES DE L'HÉRÉSIE PROTESTANTE ET DONT IL RAMENA BON NOMBRE DANS LE CHEMIN DU SALUT, DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

SAINT FRANÇOIS DE SALES VÉCUT DANS UNE ÉPOQUE DE CRISE, NOUS VIVONS UNE ÉPOQUE PAREILLE, AUJOURD'HUI, MAIS PLUS GRAVE, PUISQUE C'EST EN SON COEUR MÊME QUE NOTRE SAINTE MÈRE L'ÉGLISE EST ATTAQUÉE, CONTRAIREMENT À CE QUI SE PASSAIT AU TEMPS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, CE N'EST PLUS UNE PARTIE SEULEMENT DU TROUPEAU QUI EST TOUCHÉE, MAIS LE TROUPEAU TOUT ENTIER.

INQUIETS DEVANT LE PEU D'OBJECTIVITÉ DES MÉDIAS AU SUJET DES ÉVÉNEMENTS GRAVES QUI SE SONT PASSÉS DANS L'ÉGLISE, NOUS TENONS À DONNER AUX ÂMES QUI LE DÉSIRENT LA POSSIBILITÉ DE S'INFORMER SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉGLISE AU MOYEN DE DOCUMENTS BIEN ÉTAYÉS, PEMETTANT UNE APPRÉCIATION OBJECTIVE.

NOUS DÉDIONS CE BULLETIN À NOTRE DAME, QUE SAINT FRANÇOIS DE SALES A TANT AIMÉE ET VÉNÉRÉE, EN LUI DEMANDANT POUR NOS LECTEURS SA BÉNÉDICTION AINSI QUE CELLE DE SON DIVIN FILS POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DES ÂMES.

LA RÉDACTION.

Les « apparitions » de Medjugorje démystifiées par l'évêque de Mostar

Après une longue enquête, Mgr Pavao Zanic, évêque de Mostar, a condamné le 27 juillet 1987, les "apparitions" de Medjugorje. C'est en sa qualité d'évêque du diocèse sur le territoire duquel se trouve Medjugorje qu'il a ainsi engagé son autorité.

On sait qu'avec l'abbé Laurentin, plusieurs membres des communautés du "Lion de Judas et de l'Agneau immolé" et le mouvement charismatique, une intense publicité a été faite autour de ces soi-disant apparitions qui feraient de Marie une Sainte Vierge œcuménique et charismatique.

Nous publions ci-dessous la démystification formelle à laquelle a procédé Mgr Zanic.

Chers frères et soeurs, aujourd'hui, ici, en ce jour de Confirmation de Medjugorje, vous vous attendez peut-être à ce que je dise quelques mots au sujet des événements dont tout le monde parle. L'Eglise doit les prendre en considération et c'est pourquoi, dans la mesure où cela la concerne, elle en confie l'examen à des personnes et à des commissions déterminées. Il faut que vous sachiez qu'une commission nommée par la Conférence épiscopale yougoslave s'occupe actuellement de cette affaire. L'Eglise, en effet, ne peut risquer sa propre crédibilité devant le monde du XXème siècle, toujours prompt à la critiquer et à la tourner en dirision à propos de ceci ou de cela... Pour finalement s'en prendre à Jésus-Christ.

Je puis vous dire que, pendant six années, j'ai prié, j'ai étudié, et je me suis tu. Beaucoup d'autres aussi ont prié, et je les en remercie vivement. Durant chaque sainte messe, Medjugorje était toujours présent dans mes intentions. Chaque jour, j'ai prié la Vierge Marie en récitant mon chapelet afin qu'elle m'obtienne de Dieu la lumière. J'ai prié aussi l'Esprit-Saint. Cela m'a beaucoup aidé à acquérir une conviction forte et certaine au sujet de tout ce que j'ai entendu, de tout ce que j'ai lu et vu. Certes, ici, l'on prie et l'on jeûne beaucoup, mais tout cela se fait dans la conviction que tous les événements survenus ici sont vraiment surnaturels. Eh bien ! prêcher au peuple fidèle des choses qui ne sont point vraies, au sujet de Dieu, de Jésus-Christ ou de la Vierge Marie, cela mérite le fond de l'enfer.

Dans tout mon travail, dans ma prière et mon étude, je n'ai eu qu'un seul but : Trouver la vérité. A cette fin, dès 1982, j'ai formé une commission composée de quatre membres, commission que plus tard - avec l'aide de quelques évêques et supérieurs provinciaux d'ordres religieux -, j'ai élargie à quinze membres. Ceux-ci étaient issus de neuf facultés de théologie, de sept diocèses et de quatre provinces, deux d'entre eux étaient d'éminents psychiatres. Les membres de la commission pouvaient bien sûr consulter d'autres collègues. Ils ont travaillé pendant trois ans. Le Saint-Siège fut régulièrement informé de leurs travaux ainsi que des événements. Actuellement, la commission constituée par la Conférence épiscopale yougoslave continue à s'occuper de la question.

Mais, pendant ce temps, certains se sont précipités, passant outre anticipant le jugement de l'Eglise; ils ont proclamé qu'il y avait des miracles et des événements surnaturels : ils ont prêché ces révélations privées depuis l'autel, ce qui n'est jamais permis tant que l'Eglise n'a pas reconnu de telles révélations comme authentiques. C'est pourquoi diverses instances ont demandé de ne pas organiser de pèlerinages officiels dans l'attente du jugement de l'Eglise. La commission pour Medjugorje l'a fait la première, le 24 mars 1984, malheureusement sans résultat. En suite de quoi, en octobre de la même année, la Conférence épiscopale affirma qu'il n'était pas permis d'organiser des pèlerinages à Medjugorje : et par "officiels" on entendait tous les pèlerinages formés de fidèles qui partent et arrivent ensemble. Mais cela, de même, fut

inutile. Puis, le 23 mai 1985, la Congrégation pour la doctrine de la foi adressa une lettre à la Conférence épiscopale italienne pour lui demander de décourager l'organisation de pèlerinages et toute forme de propagande. Tout cela resta encore sans fruit. Enfin lorsque fut constituée la seconde commission, le cardinal Franjo Kuharic et moi-même, au nom de la Conférence épiscopale yougoslave, avons déclaré publiquement le 9 janvier 1987 : "Par conséquent, il n'est pas permis d'organiser des pèlerinages ou d'autres manifestations motivées par le caractère surnaturel attribué aux événements de Medjugorje". Cela provient de la plus haute instance de l'Eglise yougoslave et ne peut ni ne doit être négligé comme si cela n'était rien.

Dès les premières nouvelles annonçant des événements extraordinaires dans cette paroisse, le bureau épiscopal a suivi les événements avec attention en recueillant tout ce qui pouvait servir à la recherche de la vérité. J'ai laissé une pleine liberté aux "voyants" et aux pasteurs chargés du ministère dans la paroisse; au contraire, je les ai défendus contre les attaques de la presse et des milieux politiques. Nous avons enregistré sur cassettes tous les entretiens, rassemblé les chroniques, les diaires, les lettres, les documents. Pendant trois ans, la commission formée par nos professeurs de théologie et par les médecins les ont étudiés. Le travail de la commission durant ces trois années a donné le résultat suivant : deux membres de la commission ont exprimé un avis favorable; l'un d'entre eux s'est abstenu; une autre a affirmé que "peut-être au commencement, il y eut quelque chose, puis... ?". Les onze autres ont voté contre : "Non constat de supernaturalitate", c'est-à-dire : il n'y a pas eu d'apparitions.

Je suis profondément convaincu que tous les membres de la commission ont travaillé avec conscience et qu'ils ont examiné tout ce qui pouvait servir à découvrir la vérité. L'Eglise ne peut mettre en jeu sa crédibilité, et souvent, en de semblables cas, après avoir examiné les événements avec le plus grand soin, elle a éloigné les foules nombreuses qui se rassemblaient dans des lieux où l'on avait constaté que les faits n'étaient pas d'origine surnaturelle. Si la Vierge Marie avait donné son signe, aujourd'hui tout serait clair pour nous tous.

La Vierge Marie, selon les "voyants", a commencé par des apparitions à Podbrdo sur la colline Crnica : quand la police a interdit de s'y réunir, elle est descendue dans les maisons, dans les jardins, dans les champs, dans les vignes, dans les plantations de tabac; elle apparaissait dans l'église, sur l'autel, dans la sacristie, dans le choeur, sur le toit, sur le clocher, dans la rue, sur la route de Cerno, en voiture, dans l'autobus, à l'école, dans certains endroits de Mostar, en plusieurs lieux de Sarajevo, dans des couvents à Zagreb, à Varazdin, en Suisse, en Italie, de nouveau sur le Podbrdo, sur le mont Krivezac, dans la paroisse, au prsbytère, etc. Certainement, cette liste ne comprend même pas la moitié des lieux des apparitions présumées. Toute personne sérieuse qui vénère Notre-Dame doit alors se demander : "O Vierge Sainte, qu'ont-ils fait de Vous?".

Je suis dans ce diocèse, par droit divin, le Pasteur, le maître de la foi et le juge des questions qui concernent la foi. Puisque les événements de Medjugorje ont créé la tension et la division dans l'Eglise - certains y croient, d'autres non -, et que tout cela a échappé au contrôle de l'Eglise, puisque les décisions et recommandations citées ci-dessus des instances susmentionnées, - Commission, Congrégation pour la doctrine de la foi et Conférence épiscopale yougoslave -, sont demeurées sans effet, moi, évêque de Mostar, responsable devant Dieu de la discipline dans mon diocèse, je rappelle et ratifie les précédentes décisions des instances ecclésiastiques, et à tous les prêtres qui organisent des pèlerinages et qui viennent ici en attribuant à ces événements une caractére surnaturel, j'interdis de célébrer la messe dans mon diocèse tant que la Conférence épiscopale n'aura pas conclu ses propres travaux.

J'en appelle à Vous, Immaculée Vierge et Mère, Mère de Dieu et Mère de l'Eglise, Mère de ce peuple qui Vous cherche, qui Vous prie et Vous aime. J'en appelle à Vous, moi, votre serviteur, évêque de Mostar, et à la face du monde j'exprime ma profonde et inébranlable foi dans tous les priviléges dont Dieu

Vous a comblée, privilèges qui font de Vous la première et la plus éminente des créatures. J'exprime ma profonde et inébranlable foi en votre intercession qui fait de Vous la Médiatrice auprès du Dieu Tout-Puissant pour tous les besoins de vos fils en cette vallée de larmes. J'exprime ma profonde et inébranlable foi en votre amour envers nous pécheurs, en cet amour que Vous nous avez manifesté par vos apparitions et par les secours que Vous nous avez accordés. J'ai moi-même conduit des pèlerinages à Lourdes.

Vraiment, c'est avec la force de cette foi, que moi, votre serviteur, évêque de Mostar, devant toutes les foules qui Vous ont invoquée, je découvre et accepte votre grand signe, devenu sûr et évident au terme de ces six années. D'un signe spécial, moi-même je n'avais pas besoin, mais il a été nécessaire à tous ceux qui ont cru à des choses qui n'étaient point vraies. Ce signe consiste dans le fait que depuis six ans, Vous êtes toujours demeurée silencieuse, malgré l'annonce répétée que Vous alliez donner un signe. Les "voyants" disaient déjà en 1981 : "il y aura un signe visible et durable sur la colline des apparitions, il va venir, on le verra dans peu de temps, attendez encore un peu, un peu de patience." Et encore : "Le signe aura lieu pour la fête de l'Immaculée Conception de 1981, pour Noël, pour le 1er de l'an", etc...

Je Vous remercie, ô Notre-Dame, d'avoir montré suffisamment, par votre silence de six années, si Vous avez vraiment parlé ou non, si Vous êtes vraiment apparue, si vous avez donné des messages et des secrets, si Vous avez promis oui ou non un signe particulier.

Vierge très Sainte, Mère du Christ et notre Mère, daignez intercéder pour la paix dans cette turbulente province ecclésiastique, dans ce diocèse de Mostar. Intervenez spécialement en faveur de ce pays et pour cette paroisse où, une infinité de fois, on s'est servi de votre saint Nom pour répandre des messages qui n'étaient pas de Vous. Daignez faire que l'on cesse d'inventer de tels messages présentés comme venant de Vous. O Vierge très Sainte, daignez enfin accepter, en réparation, les prières sincères des âmes pieuses qui demeurent éloignées du fanatisme et de la désobéissance envers l'Eglise. Accordez-nous de tous retrouver l'authentique vérité. O Vierge bien-aimée, humble et obéissante servante du Seigneur, daignez faire que notre Medjugorje chemine d'un pas sûr derrière le Pasteur de cette Eglise locale, et que tous ensemble nous puissions Vous glorifier et Vous prier dans la Vérité et dans l'Amour.

Amen!

Mgr Pavo ZANIC
Evêque de Mostar

LE PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

ANTAGONISME DE DEUX CIVILISATIONS

PAR

HENRI DELASSUS

PRIÉAT DE LA MAISON DE SA SAINTE,
DÉPATEUR DE LA SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCESE DE CAMBRAI



SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN
DESCLEE, DE BROUWER ET C[°]
IMPRIMEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE
LILLE, 41, rue de Metz, 41, 1^{re} étage, Paris
SICMIV

Nous disposons d'un stock limité de livres très rares de Mgr H. Delassus

"LE PROBLEME DE L'HEURE PRESENTE"

Ce livre de 420 pages a été édité en 1904 et son prix est de Fr. 16.- port compris.

L'auteur de cet ouvrage a été animé du désir de scruter dans son fond le mal dont souffre la société actuelle, et de voir s'il y a pour elle un espoir de guérison. "J'ai seulement fait ici, un amas de fleurs étrangères, n'ayant fourni du mien que le fil à lier." (Ces paroles de Montaigne disent la composition de ce livre.)

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »
(Mt 5, 37)

Année XXII n. 99 (289)

Mensuel - Nouvelle Série

Janvier 1989

Le numéro : 15 F

LE PAPE, L'ARCHEVÈQUE ET LA RÉVOLUTION ECCLÉSIALE DE NOTRE TEMPS

Le désastre

Survenant à une période de l'année où les nouvelles de l'actualité se faisaient un peu plus rares, la consécration de quatre évêques par Mgr Marcel Lefebvre est venue à point nommé pour gonfler les chroniques médiatiques et chauffer une opinion dûment préparée à recevoir les commentaires tendancieux qui lui étaient destinés de longue date. A elles seules d'ailleurs, l'universalité et la concertation des clameurs rendaient les intelligences incapables de se dégager des commentaires dirigés qui leur étaient uniquement fournis. Ce spectacle nous a donné une assez bonne idée de ce que sera l'emprise des forces du mal à la fin des nps.

On se tromperait, en effet, gravement si l'on adoptait sans réflexion critique la version généralement donnée par les moyens de diffusion à l'événement survenu à Econe le 30 juin 1988 et si l'on y voyait la naissance d'un nouveau « schisme » consommé par l'ancien Archevêque de Dakar et de Tulle. Voyons les choses d'un peu plus près.

L'examen des relations de Mgr Lefebvre avec le Vatican au cours des deux dernières décennies notamment permet de mieux comprendre les raisons de l'opposition survenue entre le Pape et l'un des plus valeureux évêques de la Chrétienté.

Il est maintenant bien établi que, depuis la mort du Pape Pie XII, une forte pression des théologiens et des prélates modernistes a réussi à imposer une véritable mutation dans l'Eglise. On parla d'abord de simple *aggiornamento* aux objectifs limi-

tés et l'on évita de dévoiler le but dévastateur que l'on s'assignait secrètement. L'affaire fut menée habilement : le Concile Vatican II déboucha sur des textes d'allure plutôt traditionnelle auxquels on sut imprimer un flou permettant ultérieurement une bonne liberté d'interprétation et d'action. Mais, à sa clôture, les choses se précipitèrent. Le pouvoir était entre temps passé aux mains de la Subversion et « l'esprit du Concile » fut aussitôt imposé comme la norme suprême à laquelle il convenait de se référer désormais pour juger le passé, réformer le présent et imprimer à l'avenir de l'Eglise une orientation définitivement antirévolutionnaire.

Effectivement, tout y passa. La doctrine reçut des formulations étranges et ambiguës, cessa d'être enseignée dans sa vérité et ses exigences ; de maîtresse, elle devint la servante de l'intelligence et surtout de la liberté humaine. La morale connut de pernicieux relâchements. Des existences données à Dieu changèrent allégrement de cap « *cum permisso superiorum* ». La spiritualité, l'exemple des saints et la primauté de la vie intérieure furent sacrifiés avec complaisance aux tentations d'un monde paganiisé et apostat. On prodigua le plus bienveillant accueil aux « religions » non révélées et aux églises séparées, tandis que l'on brisait l'élan missionnaire issu du commandement exprès de Notre Seigneur. L'autonomie du pouvoir temporel et de l'action humaine se trouvait subitement légitimée et justifiée. Bref, en l'espace de quelques années, le monde catholique se trouva entièrement sous la coupe d'un pouvoir ecclésial acquis aux idées tant de fois condamnées par les Papes depuis deux siècles et davantage. Il est à peine besoin de souli-

gner que ce bouleversement sans précédent reçut le plus bienveillant accueil, intéressé et ironique à la fois, des Etats et des idéologies laïciséées d'Orient et d'Occident. On allait enfin pouvoir travailler la main dans la main avec l'Eglise sans être gêné par le rappel intempestif de la Rédemption et des fins dernières.

Ce qu'il y avait de trop humain enfin, chez les clercs et les fidèles, manifesta une complaisance coupable vis-à-vis des facilités de tous ordres qui résultaien de ces pseudo-réformes : laxisme, passivité, ignorance religieuse, tout contribua à la généralisation de l'incendie. Que pouvait redouter la Subversion quand l'autorité suprême elle-même encourageait le désastre ou, du moins, ne s'y opposait que mollement ? Mais, cela ne lui suffisait pas ; il lui fallait un triomphe total, à savoir l'élimination de la minorité qui avait pris conscience du danger et commençait à ériger les barrières sur lesquelles venaient se briser les flammes de l'enfer.

Pourquoi se gêner ? Le modernisme détenait le pouvoir ; un pouvoir total, absolu, bénéficiant du prestige attaché au privilège de l'Infaillibilité pontificale. L'avenir lui appartenait et il n'était que de perpétuer ce nouvel ordre des choses en nommant des créatures bien à lui à la tête des sièges épiscopaux.

Monseigneur Lefebvre

C'est ici qu'il convient d'évoquer le « grain de sable » qui vint contrarier le fonctionnement de l'orgueilleuse machine si bien mise en place au mépris du Dieu vivant et vrai.

Mgr Lefebvre, ancien missionnaire

d'Afrique, était un prêtre d'une autre trempe. Toute sa vie avait été placée sous le signe de l'extension du Royaume de Dieu dans les âmes et les nations, programme immuable de l'Eglise jusqu'en l'an de disgrâce 1964. Rentré en France et participant au Concile, il ne tarda pas à voir les manœuvres qui s'y dessinaient et put constater les fruits de mort provoqués par la Pastorale qui s'ensuivit entre 1965 et 1970. Sollicité par des jeunes qui se sentaient appelés au sacerdoce, il créa la Fraternité Saint Pie X avec l'accord de Mgr Charrière, évêque de Lausanne et Fribourg pour la formation de prêtres, conformément à la Tradition permanente de l'Eglise.

Cette fondation lui valut l'opposition mortelle de ses « frères » en épiscopat de France et de Navarre. Rome, alertée par leurs soins, dépêcha des enquêteurs hostiles et suspects, et résolue à empêcher que des prêtres soient issus du Séminaire ainsi constitué, condamna Mgr Lefebvre lorsque ce dernier ordonna les séminaristes arrivés au terme de la formation solide qui leur était donnée : il ne fallait plus donner au Seigneur des serviteurs nourris au vrai dépôt de la Foi et prémunis contre les poisons du monde moderne. En vain, le prélat ainsi frappé demanda-t-il justice de cette décision : aucun appel n'était possible ! Sur le plan humain, du moins, car le ciel encouragea son œuvre pendant 15 ans de persécutions de toutes sortes.

Le Vatican prit alors son mal en patience. Sans doute l'œuvre tant honnie se développait, mais elle ne pourrait survivre indéfiniment. L'épiscopat mondial, terrorisé, refuserait d'ordonner les lévites de Mgr Lefebvre ; l'œuvre mourrait avait lui.

L'archevêque, infiniment plus Romain que ses détracteurs au pouvoir, multiplia entretiens et explications auprès de qui voulait bien l'écouter pendant 3 lustres au cours desquels le froid et le chaud soufflèrent successivement, sans que rien changeât dans cet injuste statu quo. Personne n'y trouvait à redire ; l'idéologie régnante s'était érigée en vérité suprême : la victoire lui était acquise à terme. Jouissant d'un plus jeune âge, le Pape comptait aussi sur le temps, comme jadis Léon XIII sur la diplomatie. Rendu sceptique par l'inutilité de ses démarches à sens unique, Mgr Lefebvre finit par reconnaître : « *On attend que je meure* ». Pouvait-on soutenir le contraire ? Pendant ce temps, l'extension de la Fraternité posait à chaque instant le problème du futur. A l'évidence, le conflit devenait de plus en plus aigu entre deux attitudes également louables : l'abandon à la Providence et la décision prudentielle destinée à assurer l'avenir. Seul contre tous, aidé seulement de son admirable frère brésilien, Mgr de Castro-Meyer, Mgr Lefebvre ne cessait de prier, de réfléchir, de consulter, allant jusqu'à demander au Ciel des signes qui puissent l'éclairer et agir de la sorte conformément à la Volonté divine.

Quelques alertes de santé et l'incroyable « embrassade » d'Assise à toutes les fausses religions lui permirent de penser que l'effondrement de l'Eglise suivrait son cours jusqu'au bout malgré les leçons les plus cruelles de l'expérience et que son œuvre risquait aussi de courir à sa disparition après lui. Sa décision fut prise : sans rompre l'allégeance avec le successeur de Pierre,

qui couvrait un tel désastre de son autorité, il ne restait plus qu'à assurer provisoirement la survie de la Tradition par la consécration d'évêques fidèles susceptibles de pourvoir à la permanence d'un sacerdoce authentique dans un monde perdant ses racines spirituelles.

La nouvelle sema la panique à Rome. On fit mine de croire à un schisme et à la constitution d'une hiérarchie parallèle. Dans quelle difficulté ne se trouverait-on pas vis-à-vis de l'opinion, puisque le vent était par ailleurs à la levée de toutes les excommunications et de tous les « apartheid » ! L'on assista alors à un étrange ballet. On multiplia les travaux d'approche ; on prodigua les compliments au vieil archevêque pour ses 40 ans d'épiscopat, comme si la suspense à divinis n'avait jamais existé ; on dépêcha un Cardinal enquêteur favorable, lequel qualifia Mgr Lefebvre de « précieux trésor » et déposa un rapport élogieux sur les œuvres traditionnelles qu'il avait rencontrées au cours de son périple.

L'accord semblait en vue, à en juger par les apparences. Voire ! C'était compter sans l'irréductible hostilité de la Curie, des évêques français et des gouvernants laïcs du monde entier, peu soucieux de voir l'Eglise revenir à sa grande mission salvatrice. C'était sans doute aussi hélas ! sans compter sur l'attitude ambiguë du Pape toujours soucieux de gagner du temps et de gagner la partie sans rien abandonner de ses positions idéologiques contestables.

Le sacre des évêques traditionnels fut ainsi reporté d'octobre à décembre 1987, puis en avril 1988, puis au 30 juin, puis enfin au 15 août 1988. On semblait admettre d'abord trois candidats à l'épiscopat ; puis ce chiffre fut ramené à un ; de plus, aucun des noms proposés n'était retenu. On menait Mgr Lefebvre « en bateau » et on lui imposait un protocole d'accord qui n'avait rien d'une main tendue, mais se révélait un véritable diktat, une sorte de capitulation sans conditions. Il fallait, la corde au cou, accepter le cataclysme survenu depuis un quart de siècle. Evêques et cardinaux redoutant le retour en force de la tradition, exerçaient une pression insensée pour rendre les conditions du Protocole de plus en plus dures, de façon à faire tomber la responsabilité d'un refus sur le seul Mgr Lefebvre. Rarement, dans l'histoire, les dirigeants de l'Eglise se sont conduits de manière moins honorable, mettant en jeu la puissance spirituelle héritée de Notre-Seigneur au service d'une imposture contraire à la raison et à la Foi. La pression de l'évêque Cauchon auprès de Jeanne d'Arc, prisonnière à Rouen, présente quelque chose d'analogique. On connaît la suite : Mgr Lefebvre décida alors de consacrer 4 jeunes évêques, pour assurer la transmission de la foi, du sacerdoce et de la messe catholiques, tout en précisant les intentions véritables et les limites de cette intervention. On sait également le tohu-bohu médiatique et désinformateur qui s'ensuivit. Quelques jours plus tard, le Ministre français des Affaires Etrangères exprimait au Souverain Pontife le « plein accord » de son gouvernement. La laïcité disait ouvertement sa satisfaction de voir la Sainte Tradition condamnée par le Siège de Pierre. Elle ne pouvait rêver d'un triomphe plus complet !

L'église investie

Depuis deux siècles, les forces de l'Enfer mènent une lutte acharnée pour faire disparaître la religion révélée de la surface de la terre. Après la suppression des nations officiellement catholiques, il suffisait d'investir l'Eglise elle-même par le biais d'une hiérarchie dûment infiltrée qui accélérerait ce grand dessein de destruction. Ce plan à long terme a souvent été exposé par l'ennemi et celui-ci a trouvé des complices aux plus hauts niveaux. Il est difficile, certes, de mettre en cause telle ou telle personne dans ce terrible monde du secret, mais si les preuves matérielles font défaut, les résultats sont manifestes. Dans les nations catholiques comme au Vatican, la politique religieuse s'est alignée de façon impressionnante sur les idéologies rationalistes, au détriment de la grâce et du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Au cours de miséricordieuses interventions, la Très Sainte Vierge Marie, envoyée par son Divin Fils, a soulevé un coin de ces entreprises cachées insoupçonnées de ses pieux enfants ; elle déclara que l'Eglise connaît une crise affreuse, qu'elle deviendra comme un cloaque d'impureté dans la personne de ses membres, que Rome perdra la foi. La consultation des archives gouvernementales et autres nous apporterait bien des lumières sur le noyau des épiscopats et de la Curie. Mais qui pourrait avoir libre accès auprès d'elles et surtout aurait toute licence pour en dévoiler les dessous ? Il en irait de même des documents relatifs aux Conclaves qui conduisirent à l'élection de Jean XXIII, de Paul VI et de Jean Paul II. Le silence du Cardinal Siri, le témoin le mieux placé pour en parler, est particulièrement significatif. Les luttes des familles seigneuriales de jadis pour imposer leurs candidats étaient limpides à côté des machinations ténébreuses de notre époque.

Le fidèle moyen se trouve donc confronté à la plus grande crise ecclésiale survenue depuis plusieurs siècles. Quand le successeur de Pierre défaillit pour des raisons inéluctables, toute la hiérarchie se pervertit et les âmes blessées cessent de s'abreuver aux sources éternelles de la Vérité.

Dans le présent climat de totalitarisme ecclésiastico-temporel, il semble pratiquement impossible de placer des hommes de Dieu sur les sièges épiscopaux. La mainmise de conférences centralisatrices sur toutes les églises locales, leur complicité avec les états paganisés, leur complaisance pour les débordements de la civilisation moderne ont stérilisé la vie chrétienne des individus, des familles et des groupements sociaux. La cooptation de leurs candidats leur permet de pérenniser impunément l'œuvre de démolition entreprise. Il est vain d'espérer de pareils dévastateurs tout-puissants le « méa-culpa » qu'ils exigent abusivement de Mgr Lefebvre.

Ce qui vient de se passer sous nos yeux ne constitue qu'une phase de la lutte engagée invisiblement entre le Ciel et l'enfer. Il faut bien se rendre compte que le Pouvoir temporel, devenu entièrement sécularisé et omnipotent, n'accepte plus de recevoir les leçons d'un épiscopat indépendant ; par delà la personne de Mgr Lefebvre, c'est la Tradition qu'il entend museler définitive-

ment grâce aux complices qu'il a su trouver au sein même du gouvernement central de l'Eglise. L'incroyable utilisation du droit canon qui a permis de fulminer une peine disciplinaire de cette gravité sans tenir compte ni des intentions de l'accusé ni des circonstances exceptionnelles auxquelles celui-ci se référait en dit long sur le mépris du choix des moyens comme sur la détermination du but recherché. De telles pratiques ne laissent pas d'être déshonorantes même si les renforts médiatiques ont été utilisés à plein pour les légitimer.

La conscience droite se refuse à les admettre. Le Ciel aussi. L'Ecriture assure que Dieu tient en abomination celui qui condamne l'innocent et justifie le coupable. De combien d'évêques douteux ou indignes l'autorité suprême de l'Eglise ne couvre-t-elle pas aujourd'hui l'action déletière ? Tout se passe comme si nos chefs spirituels avaient oublié les consignes apostoliques : « *Le pouvoir nous a été donné pour votre édification, non pour votre destruction* » (Saint Paul). Nous sommes submergés de pasteurs médiocres, alors que « *l'évêque doit être irréprochable* » (Saint Paul). Le célèbre Cardinal Baronius avait plus de courage que tout le Sacré-Collège actuel réuni lorsqu'il reprochait en ces termes au Pape Clément VIII la désignation d'un évêque douteux : « *Timeo valde ne forte propter hoc Sanctitax vestra incurrat damnationem* ». Je crains fort que, pour cette action, votre Sainteté n'encoure la damnation éternelle.

On nous permettra d'admirer chez Mgr Lefebvre une force d'âme analogue, faite de respect pour la dignité pontificale, mais aussi de sainte liberté devant les erreurs commises par son titulaire. *Magis amica veritas !* ou plutôt, *magis amicus Deus Veritatis !* Le plus humble des chrétiens a le droit et le devoir d'agir de la même façon quand arrive le temps des grandes impostures ; il peut redire les paroles qui ont fait la grandeur des hommes justes et saints tout au long de l'histoire : « *Il ne t'est pas permis de faire cela, car ton pouvoir si élevé soit-il, est toujours relatif au vrai, au droit, au bien* ». Il reste que ce langage ne plaît pas quand on a rejeté ces références gênantes. Aussi pour ne pas reconnaître que l'on s'est trompé, l'on n'hésitera pas à sortir de la panoplie des règles disciplinaires celle dont l'application pourra être effectuée par voie d'automatité, ce qui dispense de fournir toute justification et frappe l'accusé sans explication. Qu'on nous permette deux questions : sommes-nous en progrès ou en état de régression juridique ? L'autre : notre sainte religion ne serait-elle plus celle de la vérité et du regret des fautes commises ? Saint Bernard, contemporain des sculpteurs de chapiteaux où la représentation dramatique du péché comptait plus que la condition des personnes, adjurait le Pape Eugène III, qui fut son disciple, en ces termes qui valent pour les pontifes de tous les temps : « *Que m'importe que vous soyez élevé à la dignité suprême de la Papauté. Il y a une chose que je redoute pour vous, et ce n'est pas la gloire ou la prison : c'est l'orgueil de la domination qui nous dérobe à Dieu* ».

Le grand Bourguignon plaçait la discussion sur son vrai terrain, celui de la relation à Dieu. Peut-être le plus surprenant, dans les événements qui vont en s'accélé-

rant depuis un quart de siècle, réside-t-il dans la « mise en parenthèses » du Dieu Vivant et Vrai. Il semble vraiment que ce terme de comparaison ne présente plus tellement d'importance pour les hommes d'Eglise de tous niveaux, tellement le monde du péché ou de la technique moderne a fait écran entre eux et l'inviolable sanctuaire du Sacré. Comme s'il craignait la défaveur de l'opinion et voulait se faire pardonner la modeste résistance qu'il opposait aux assauts de la subversion, Paul VI s'écriait : « *Nous aussi, nous avons le culte de l'homme.* » Et de s'en aller à l'O.N.U. pour mieux se faire accepter des néo-paiens devenus tout-puissants. Les saints parlaient plus clairement : « *Breve quidquid homo est et, sine Christo, pulvis et umbra* » (Saint Paulin de Nole). *L'homme est une réalité fugitive et sans le Christ n'est qu'ombre et poussière.*

Saint François de Sales disait avec bon sens : « *Le vrai progrès se fait du moins au plus* ». Quelle que soit la présentation tentancieuse qui nous est imposée de la période postconciliaire avec l'appui de toutes les forces, ennemis de Jésus-Christ, l'esprit le moins au fait de questions religieuses constate que l'évolution récente de l'Eglise va exactement en sens opposé. Jusqu'à la mort de Pie XII, la pesanteur humaine est allégée par la « *maxima reverentia* » apportée au Sacré, tant dans la doctrine que dans le culte, la spiritualité et l'apostolat. Grâce aux lumières(!) de l'homme moderne, l'autorité a choisi, pour la première fois depuis la Pentecôte, de pratiquer une « *minima reverentia* » vis-à-vis du Divin et du Donné Révélé. D'où confusion accrue, envahissement des ténèbres, pluie de doutes et d'abandons, bref désastre généralisé à l'échelle planétaire.

On a oublié les fortes paroles de St Jean Chrysostome : « *La nature a une facilité et une pente effroyable qui la porte au mal* ». L'on a préféré jouer avec les mots et faire croire qu'on était d'autant plus fidèle à la Tradition qu'on trichait éhontément avec elle. Constatation réconfortante : c'est la fraction la plus simple du peuple chrétien qui résiste le mieux aux sophismes, comme si un mystérieux renfort céleste était accordé à la multitude du troupeau égaré par de mauvais bergers et la rendait instinctivement méfiante à l'égard de ceux qui, comme disait St Cyprien de Carthage, « *humanam conantur facere Ecclesiam* », s'efforcent de faire de l'Eglise quelque chose d'humain.

La foi en danger

Nous ne le redirons jamais assez : la querelle faite à Mgr Lefebvre et Mgr de Castro-Meyer est misérable. L'on plaint ceux qui, par lâcheté, par calcul, par peur ou pour des motifs moins vils, abandonnent ces deux héros. St Jérôme écrivait à un diacre douteux : « *Plus l'évêque qui t'a ordonné est recommandable, plus tu es détestable, toi qui as trompé un tel homme* ». Faute d'informations déterminantes permettant de formuler une opinion contraire, ceux qui doivent tant à ces témoins de la foi ne font pas preuve de grandeur morale en changeant de cap quand la persécution éclate avec une violence accrue, le fond du débat restant inchangé. La pression qu'ils subissent ne les excuse guère, car ils ne risquent ni leurs

vies, ni leurs biens dans cette affaire. Qu'ils prennent plutôt courage en pensant à la vanité des sollicitations dont ils sont l'objet. Personne n'est, en fin de compte, plus fragile que celui qui exerce abusivement un pouvoir coercitif ; par contre, Personne n'est plus fort aux yeux de Dieu que le juste persécuté pour la foi. Le courage et la sainteté vont ensemble et le Seigneur permet aux meilleurs de ses serviteurs de connaître dès ici bas les fruits attachés à la 8ème béatitude. « *Je n'ai jamais fait plus de conversions qu'après les interdits les plus sanglants* », écrivait le grand apôtre de l'Ouest, St Louis Marie Grignion de Montfort.

Dieu ne meurt pas, a-t-on pu dire avec raison. Il en va de même de la Sainte Tradition, issue de l'Esprit même de Dieu. On voudrait arbitrairement faire croire que l'Eglise a commencé en 1962, comme la France en 1789. Mais la réalité surnaturelle sous-jacente à l'histoire est tout à fait différente. Catherine Emmerich disait sur son lit de souffrance : « *Aucune force ne peut anéantir l'autel du Seigneur* ». Les promoteurs de la révolution liturgique auraient pu se souvenir de cette parole. Hélas ! ils n'aimaient plus une Action sainte dont ils avaient cessé d'être dignes. Ils ont préféré suivre la consigne perverse qui leur enjoignait de désacraliser le Don supérieur du Sauveur, dans l'espoir utopique de se faire mieux accepter des hommes. Notre Seigneur avait agi différemment quand il avait annoncé qu'il irait jusqu'à donner sa Chair à manger pour sauver les hommes pécheurs : Il ne retenait pas les mécontents.

En quels termes doit-on qualifier l'audace sans pareille avec laquelle les novateurs modernistes se sont attaqués aux deux domaines essentiels de la religion (doctrine et liturgie) et ont réussi à imposer un ordre nouveau à l'Eglise bimillénaire avec l'entièvre approbation des supérieurs ? Au jour du Jugement, aucun de ceux-ci ne pourra soutenir qu'« il n'a pas voulu cela ». On se souvient que la liturgie fut manipulée par des « experts » dont Mgr Bugnini était l'âme damnée : Quand on découvrit que ce dernier avait des attaches avec la Maçonnerie, le mal était consommé ; l'intéressé fut nommé évêque et se vit confier un poste diplomatique au Moyen-Orient. A notre sentiment, la réforme modernisante du Culte catholique constitue le plus grave forfait commis par l'autorité ecclésiastique au long de l'histoire. Jamais aucun Pape n'avait osé procéder, en liaison avec des hérétiques, à une telle profanation du Très Saint Corps et du Sang de Notre Seigneur. En quelques années, la notion du Saint Sacrifice de la Messe a été odieusement dévaluée ; de très nombreux prêtres et fidèles en ont perdu la Foi dans cet Acte Rédempteur ; des profanations et des sacriléges innombrables se sont multipliés quotidiennement et universellement dans le monde chrétien. Qui pourrait traduire adéquatement l'offense ainsi faite à la Majesté divine et l'absence de grâces qui en est résultée pour l'humanité ? Face à un pareil péché ecclésial on reste confondu par l'inconscience et le cynisme d'une hiérarchie qui s'obstine dans ses errements désastreux.

On pourrait faire un constat semblable avec la transmission du message chrétien. Que de fois n'a-t-on pas eu à déplorer les rédactions catéchétiques contraires à la Foi, la passivité des évêques et des prêtres

devant de telles formulations, la timidité des Congrégations romaines face à cette défaillance également sans exemple dans l'histoire ! Tout réjoui, le président de la Libre pensée française déclarait en 1985 : « Pour ce qui est de l'Eglise, constatons qu'elle est descendue du Ciel et qu'elle s'occupe de tout sauf de Dieu ».

Quand la puissance ecclésiastique a sur la conscience des offenses aussi inqualifiables à l'égard de la Divinité, elle n'a pas le droit de se voiler la face parce qu'un grand évêque se voit conduit par l'ampleur du désastre à en sacrer quatre autres, de doctrine sûre, pour transmettre la Foi et la sainte Tradition. Les transferts mensongers de responsabilité sont le propre des pouvoirs tyranniques qui pratiquent volontiers une coupure entre la force et la vérité ; il est suprêmement douloureux pour un chrétien que ses chefs spirituels adoptent une attitude semblable heurtant violemment la simple honnêteté naturelle. Le dernier épisode en date nous a permis de constater de quel côté se situaient les obstacles dans la négociation, la brutalité dans la condamnation et l'inélégance dans la récupération.

Nous faire croire ou nous demander de croire que le Concile et ses fruits ultérieurs représentent la Tradition continuée, c'est encore une fois « se moquer ». Sans doute des mots sont-ils souvent employés pour faire passer dans les esprits le contraire de la réalité, mais le caractère tout à fait anormal de notre époque réside dans l'emploi que le siège de Pierre fait de cette tactique. Jamais Notre Seigneur n'a donné à ses Apôtres ni au premier d'entre eux le pouvoir d'imposer que le blanc soit noir ni de baptiser « Nouvelle Pentecôte » un désastre spirituel. Une telle tromperie ne peut venir que du vieux Serpent ; chaque fidèle à le droit et le devoir de réagir contre elle, comme l'enseignait St Avit au Vème siècle déjà : « Non ad solos sacerdotes Ecclesiae pertinet status ; cunctis fidelibus sollicitudo ista communis est ». Le souci de l'Eglise ne concerne pas seulement les prêtres, mais aussi tous les fidèles.

La paille et la poutre

Le peuple chrétien ressent aujourd'hui très fortement la nécessité d'avoir de bons et saints évêques car écrivait Bossuet dans sa langue incomparable « c'est la consolation des catholiques toutes les fois qu'ils voient le corps de leurs Pasteurs tenir toujours le même langage et prêcher la Foi ; dans les derniers qui sont en place, ils entendent tous les prédecesseurs et remontent par les Apôtres jusqu'à Jésus-Christ ». Beaucoup d'âmes comprennent la nécessité d'un renouvellement qualificatif et quantitatif du Corps épiscopal et Mgr Lefebvre n'a fait qu'appeler l'attention de Pierre sur la caractére sauveur de la mesure qu'il proposait. Il situait le problème sur son plan essentiel : l'extension du royaume de Dieu et la rédemption des hommes. Le pouvoir moderniste, de son côté, privilégiait le monolithisme hiérarchique et disciplinaire dont il détenait tous les postes de commande : non sans invoquer astucieusement des arguments spirituels, selon une pratique ancienne mais qui réussit à tous les coups et dont Bossuet encore nous livre la clef : « En général tout novateur est artificieux et pour ôter au peuple l'idée de son inno-

vation odieuse, il tâche de faire passer ses dogmes sous la figure et l'expression des dogmes anciens. C'est la pratique ordinaire de tous les hérétiques qui savent si bien se cacher que les plus fins y sont pris ». Paul VI, esprit tourmenté, laissait parfois filtrer la vérité et avait dénoncé l'infestation de l'Eglise par « la fumée de Satan ». On n'a rien dit de mieux depuis !

Le Ciel agit différemment : « Dieu nous rend facile à trouver la voie qui mène à la vie, car Il veut notre salut et n'expose pas ses enfants à des recherches infinies. Autrement, on pourrait mourir entre deux... Pour éviter ce malheur, il faut se hâter de trouver la foi véritable et prendre pour cela un terme court » (Bossuet).

Le besoin d'une voie courte et directe n'est pas moins impérieux de nos jours. En dehors du filet d'eau suscité par Mgr Lefebvre et prélevé sur la source éternellement jaillissante de la tradition, on ne voit pas bien en quelle direction les fidèles pourraient se diriger pour avoir une claire connaissance du salut, tant le pouvoir ecclésial a « manqué à son devoir de manière déplorable », comme disait l'Aigle de Meaux en évoquant l'arianisme. Nous éprouvons quelque chose de pire : toutes les pressions séculières et religieuses incitent les chrétiens à se tourner vers des systèmes de pensée étrangers à la révélation et donc bien incapables de relier l'homme à Dieu. Il n'est pas surprenant que, de défaillance en défaillance, les esprits soient invités à converger « sur l'interprétation de l'histoire, telle qu'elle nous est fournie par le Concile Vatican II et par Jean Paul II », comme l'écrit sans vergogne un responsable du principal quotidien catholique français. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire, la Chrétienté est sommée de subordonner la Foi révélée à une interprétation de l'histoire. Cette déclaration audacieuse illustre le cauchemar dans lequel nous vivons depuis un quart de siècle.

Faut-il s'étonner que Mgr Lefebvre, au terme de tant d'années de négociations boîteuses, en ait tiré les conséquences ? On voulait manifestement que ses prêtres deviennent orphelins « Fiant filii ejus orphani » (Psa. 109). Il ne restait plus qu'une solution : transmettre le pouvoir épiscopal par voie de suppléance et à titre exceptionnel. Lui faire reproche de cette liberté disciplinaire prise dans de telles limites quand on a, soi-même, tant d'infidélités majeures à se reprocher, fait penser inévitablement à l'image de la paille et de la poutre et à la parabole du pharisién et du publicain. L'on éprouve quelque envie de sourire lorsque le noyau dirigeant de la conférence épiscopale de France gémit avec une feinte componction, tout en remerciant le Ciel de ne pas ressembler à ce pauvre Mgr Lefebvre, qui fait ceci, ou ne veut pas cela. Avec plus de lucidité et de sincérité, un bon archevêque portugais, témoin de l'état du haut clergé au XVIème siècle, s'écriait : « Nos éminentissimes seigneurs ont besoin d'une éminentissime réforme ».

Quelques simples interrogations prolongeront ces réflexions :

- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, a tout pouvoir pour proclamer la Vérité urbi et orbi, et laisse la Chrétienté s'enliser dans un bourbier ?
- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, a laissé se multiplier les profanations sacramentel-

les et les sacrilèges dans le sanctuaire depuis 20 ans ?

- Qui du Pape ou de l'Archevêque, a mis en veilleuse le pouvoir dont il disposait pour diffuser la Bonne Nouvelle et faire reculer l'influence du Mauvais dans le monde ?

- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, a laissé se développer ce climat de haine hystérique contre la Sainte Tradition et l'Eglise de toujours ?

- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, a permis la nomination d'évêques lâches, indignes ou incapables, abandonnant ainsi le troupeau à de mauvais bergers ? Qui a facilité la dérive de tant de vies sacerdotales ?

- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, est coupable de l'anesthésie de l'action missionnaire prescrite par Notre-Seigneur ?

- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, a multiplié les embrassades avec les infidèles et les méchants, plongeant les croyants dans la confusion et dans l'affliction ?

- Qui, du Pape ou de l'Archevêque, entrave la liberté des enfants de Dieu dans leur poursuite du bien et du vrai ?

La simple énumération de ces interrogations ne peut que conduire à la seule dont l'importance soit définitive :

Qui est agréable à Dieu ? Où se situent la communion et la non-communion avec le Seigneur ?

S'il ne s'agissait que de deux êtres aux tempéraments différents, le conflit n'aurait pas pris un tour si dramatique et ne se serait pas achevé par la tentative d'élimination ecclésiale de l'un d'entre eux. Bien au-delà des personnes, nous sommes en présence de deux conceptions opposées dans la manière de comprendre, de formuler et d'enseigner le message du Salut. L'une cherche à se faire admettre par un monde qui rejette Dieu, au moyen de toutes sortes de complaisances spectaculaires et médiatiques, plus ou moins illusoires, si ce n'est coupables ; l'autre s'efforce de tirer l'homme du péché en annonçant Jésus-Christ crucifié et ressuscité. Faut-il, dans ces conditions, s'étonner que la pensée, les dires et les actes de l'Archevêque aient la clarté de la lumière, tandis que les intentions et la direction du pouvoir central de l'Eglise demeurent toujours aussi impénétrables que discutables ?

Malgré les clamours diffamatoires de la collusion laïco-moderniste, le chrétien ne peut hésiter dans son choix s'il veut rester fidèle à la Bonne Nouvelle du Salut transmise par les Apôtres, Docteurs et Saints de tous les temps. Rien ne pourra le séparer du Corps Mystique de Jésus Christ, injustement ou malgré lui. La Sainte Tradition, œuvre du Saint Esprit dans le temps, n'est pas compatible avec l'adultère et la fange. Les hommes d'église peuvent, individuellement ou collectivement, s'avilir et se prostituer ; il n'est pas en leur pouvoir de trahir la Vérité, avec eux, dans leur déchéance. On n'entend pas sans frémir cette parole, fidèle écho de l'Ecriture, que le Sauveur aurait dite à une mystique contemporaine : « Les grands de ce monde ont leurs instants de gloire et leur éternité d'horreur ». « Les puissants seront puissamment tourmentés » (Sag. 6,7).

Si, parfois la peur ou le sentiment de notre propre fragilité nous paralysent, qu'il nous suffise de nous rappeler l'affrontement implacable du Verbe Incarné avec le pou-

voir religieux de son époque ; il n'est pas de meilleur éclairage pour la situation présente. « Ne vous troublez pas des trahisons d'où qu'elles viennent, écrivait St Basile de Césarée ; ce furent les princes des prêtres, les scribes et les anciens qui dressèrent les embûches où notre Maître voulut succomber ». Et le même grand docteur de nous tracer la ligne de conduite : « N'y en eut-il qu'un seul à faire son salut, comme Loth à Sodome, il ne doit pas dévier de la rectitude, parce que lui seul a raison, mais maintenir immuable son espérance en Jésus-Christ ».

« Si, j'ai mal parlé, apporte la preuve que c'est mal ; mais si j'ai bien parlé, pour-

quo me frappes-tu ? (St Jean 18,23). Aujourd'hui comme jadis, un étrange silence succède à cette question très simple. Condamné mais non réfuté -« Le serviteur n'est pas plus grand que le Maître (St Jean 15,20)-, il ne restait plus à Mgr Lefebvre qu'à poursuivre sa mission exceptionnelle, douloureuse et glorieuse, sous le regard mauvais du Monde.

En attendant l'heure de Dieu.

Sous le regard de Dieu

Encore sous l'impression de la céleste apparition, le petit Maximin de la Salette répondait en ces termes à une question insi-

dieuse : « Si le Pape fait bien son devoir, il sera saint. S'il ne fait pas son devoir, il sera plus puni que les autres ».

D'un seul coup, cette lumineuse réponse hisse le débat jusqu'au trône de Dieu, balayant les fausses perspectives et situant les responsabilités de chacun à leur vraie place.

Tout au long de l'histoire, le Sauveur ne cesse d'interroger son Vicaire : « Simon-Pierre, m'aimes-tu, plus que les autres disciples ?» (St Jean 21,15).

Il ne veut assurément pas, pour son Eglise, d'un « moins » désastreux où s'asphyxient les âmes.

Laudetur Jesus-Christus
PYRENAICUS

SUR LE CAS LEFEBVRE

Réponse à une lettre

Nous avons reçu la lettre suivante :

Reverend Hirpinus,

Sans aucune nombre d'ironie, je dois vous féliciter pour l'habileté oratoire avec laquelle vous avez rédigé votre longue plaidoirie pour défendre les « schismatiques excommuniés ». Je dois cependant vous dire en toute franchise que votre discours ne me convainc pas du tout. Et je crois qu'il est de mon devoir fraternel de vous montrer, même si c'est brièvement, les raisons de mon désaccord.

Pour rencontrer l'accord le plus large, vous commencez par dénoncer les centaines de phénomènes de renaissance moderniste que l'on remarque dans la vie actuelle de l'Eglise ; mais vous ne voyez pas que tous les « péchés » n'ont pas le pouvoir de mettre un chrétien devant le choix entre fidélité et obéissance. Les deux choses marchent sur deux voies différentes. L'erreur personnelle de mon évêque ne me soustrait pas à son autorité, qui vient elle aussi de Dieu, à moins qu'il ne me demande expressément de partager son « infidélité ».

Mais quand l'évêque me rappelle à l'obéissance des saints canons au nom de son autorité, je n'ai aucun droit de la contester si dans cet acte d'obéissance il ne se trouve rien d'immoral ou de gravement inopportun.

Ne nous méprions pas. Le Siège Apostolique n'a pas demandé à Mgr Lefebvre de participer à de discutables initiatives « œcuméniques », ni de partager de dangereux « irénismes », ni même de faire certains scandales. Il lui a demandé de respecter les canons pour l'élection des évêques... Et nous savons tous combien il a été opportun de réservier cette élection au Siège Apostolique pour assurer à l'Eglise son autonomie face à des pressions indues.

Le cas de nécessité n'existe pas ; car l'ordination de bons clercs pouvait être également assurée par d'autres évêques n'appartenant pas à la Fraternité Saint Pie X. La nécessité invoquée n'existe que si l'on admet le principe selon lequel ces évêques ne seraient pas aptes à le faire parce que leurs ordinations sont faites selon le nouveau rite. Cela, vous ne le dites pas ; mais c'est implicite dans le comportement de la

Fraternité et de ses adeptes. A entendre vos amis, la célébration des sacrements dans toutes les églises où l'on accepte les nouveaux livres liturgiques serait une chose à prendre avec des pincettes : invalidité et sacrilèges seraient proprement à l'ordre du jour, même quand tout se déroule avec la plus grande dévotion.

C'est de là, cher Hirpinus, que naît le schisme. Les dévots d'Ecône, de Nichelino, traitent les catholiques qui obéissent au pape comme les donatistes de l'Afrique romaine traitaient le reste du monde catholique. Vous savez mieux que moi que l'on a osé réordonner des gens qui étaient déjà ordonnés, reconfirmer des gens qui étaient déjà confirmés...

Et ce n'est pas un schisme, cela ? Et quand la désobéissance se produit dans des choses très graves, comme le sont justement les ordinations d'évêques, qui peut dénier à la suprême hiérarchie de l'Eglise le droit de menacer de l'excommunication ? Et quand ce sont des personnes qui prétendent défendre la tradition catholique qui contestent l'excommunication, je me demande quel sens a leur traditionalisme.

J suis d'accord avec vous pour condamner les modernistes dans toutes leurs initiatives forcenées et désacralisantes. Et c'est un devoir pour vous, lié aussi à la mémoire de votre fondateur, que de continuer à lutter contre eux. Mais ne dévions pas vers le schisme ; car alors, votre engagement et la peine que vous prenez n'auraient plus de raison d'être.

C'est pourquoi je vous conjure au nom de Dieu de ne pas détruire ce que vous aviez entrepris d'édifier.

Veuillez croire...

(lettre signée)

★★★

Et voici la réponse d'Hirpinus à notre lecteur :

Très cher Confrère,

Je vous remercie de vous être senti fraternellement obligé de m'exprimer les raisons de votre désaccord, mais après les avoir examinées avec toute l'attention voulue, je dois vous dire avec une franchise égale à la vôtre qu'elles n'entament pas le moins du monde mon argumentation (car

il s'agit d'argumentation et non d'*« habileté »* oratoire). Et voici pourquoi.

Précisions

Je n'ai pas dit, comme vous me le faites dire, que « les centaines de phénomènes de renaissance moderniste » mettent réellement le chrétien « devant le choix entre fidélité et obéissance ». J'ai écrit au contraire qu'*« il semble que depuis Vatican II le catholique doivent être constamment placé dans la nécessité d'avoir à choisir entre vérité et obéissance »*, et j'ai conclu en disant que « le conflit apparent entre « obéissance » et vérité repose en réalité sur une équivoque » ; puis je me suis employé à dissiper l'équivoque en démontrant qu'entre la vérité et l'obéissance correctement comprise il n'y a pas de conflit.

Je n'ai donc pas dit, comme vous me le faites dire, que les « péchés » des hommes d'Eglise dispensent du devoir de l'obéissance, comme cela dans l'absolu, c'est-à-dire même quand « il ne se trouve rien d'immoral ou de gravement inopportun » dans l'obéissance demandée. J'ai dit au contraire exactement ce que vous écrivez, simplement en d'autres termes, à savoir que « le catholique a le devoir d'être en communion avec le Successeur de Pierre dans la mesure où celui-ci accomplit les devoirs de sa charge, c'est-à-dire dans la mesure où il garde, transmet et interprète fidèlement le dépôt de la foi, mais (qu')il n'a aucun devoir d'être en communion avec les 'adiventions' -opinions, vues, orientations personnelles- du Successeur de Pierre. Bien plus, si ces orientations sont en conflit avec la pureté et l'intégrité de la foi, la fidélité au Christ requiert de résister à quiconque voudrait de quelque manière que ce soit les imposer, en séparant nettement l'obéissance due à l'autorité et l'adhésion aux vues, aux opinions, aux orientations personnelles des détenteurs de l'autorité ».

Par conséquent, en ce qui concerne S. Exc. Mgr Lefebvre, j'ai justifié la violation des canons pour l'élection des évêques non pas par les « péchés » des hommes d'Eglise comme encore une fois vous me le faites dire, mais par « l'état de nécessité » qui fonde le « droit de nécessité » correspondant.

Il est clair que cet état de nécessité renvoie à une dernière analyse aux péchés des hommes d'Eglise, mais il est toujours aussi clair que ces péchés ne justifient pas par eux-mêmes ni toujours le recours au droit de nécessité, mais seulement quand ils provoquent un état de grave malaise et de nécessité spirituelle. C'est pour cela, pour démontrer cet état de choses extraordinaire dans l'Eglise, et non pas « pour rencontrer l'accord le plus large », comme vous l'écrivez, que j'ai commencé par dénoncer les « centaines de phénomènes de renaissance moderniste » ou les « péchés » des hommes d'Eglise (sur l'extrême gravité desquels je me réserve de revenir à la fin de ma réponse). Donc, après avoir rappelé que la jurisprudence et le Code de droit canonique lui-même reconnaissent l'état de nécessité « comme l'une des causes qui, à certaines conditions, suppriment l'imputabilité du "délit", lequel se trouve alors réduit à une violation purement matérielle de la loi (cf. can. 2205, §2, C.I.C. 1917 et can. 1323, n.4, C.I.C. 1983) », j'ai démontré que ces conditions existaient dans le cas de Mgr Lefebvre.

Pour ce qui est dit ci-dessus, je vous prie donc de relire avec plus d'attention ma « plaidoirie » ; si elle est longue, c'est justement pour éviter les équivoques, vu l'extrême gravité du sujet.

Illusion d'optique

Il semble donc que la raison de votre désaccord se réduise à la négation de l'existence de l'état de nécessité, que j'affirme au contraire. Vous écrivez en effet :

« Ne nous méprenons pas. Le Siège Apostolique n'a pas demandé à Mgr Lefebvre de participer à de discutables initiatives "œcuméniques", ni de partager de dangereux "irénismes", ni même de taire certains scandales. Il lui a demandé de respecter les canons pour l'élection des évêques... Et nous savons tous combien il a été opportun de résérer cette élection au Siège Apostolique pour assurer à l'Eglise son autonomie face à des pressions indues. »

Franchement, cela me paraît une réduction un peu trop simpliste du « cas Lefebvre ». La demande de respecter les canons pour les élections des évêques n'est pas un coup de tonnerre dans le beau ciel serein des rapports Vatican-Mgr Lefebvre. Elle vient au contraire en conclusion de vingt années d'ostracisme pratiqué par le Saint Siège envers S. Exc. Mgr Lefebvre, puis envers son Oeuvre, justement parce qu'il se refuse à « participer à de (plus que) discutables initiatives œcuméniques », à « partager de dangereux irénismes » et à « taire certains scandales ». Et c'est justement parce que la contrepartie exigée dans les dernières négociations (inutiles, mais obligatoires) avec le Vatican était (comme l'ont confirmé par la suite les interviews des cardinaux Gagnon, Ratzinger, Mayer) l'insertion, fût-elle progressive, de la Fraternité dans le nouveau cours ecclésial, avec tous les œcuménismes, irénismes et scandales sur lesquels il eût fallu se taire, que Mgr Lefebvre s'est vu moralement contraint, étant donné l'état de nécessité des âmes, de procéder aux consécrations épiscopales sans le mandat pontifical requis par les canons. Canons qui sont plus qu'opportuns pour assurer à l'Eglise son autonomie face à des pressions indues - qui le nie ?, mais qui ont

pour but de défendre le droit divin de l'Eglise contre ses ennemis intérieurs et extérieurs, et qui n'ont pas pour but de piétiner le bon droit de ses fidèles serviteurs et fils, lesquels ne demandent rien d'autre que de continuer à éduquer leurs enfants dans l'intégrité de la foi catholique. C'est pourquoi il me semble devoir conclure que dans le cas présent c'est vous qui vous méprenez, ce n'est pas moi. Et la méprise vient d'une illusion d'optique qui vous fait étrangement séparer l'effet de ses causes, tant immédiates que lointaines.

Désinformation

Vous écrivez en outre : « *Le cas de nécessité n'existe pas ; car l'ordination de bons clercs pouvait être également assurée par d'autres évêques n'appartenant pas à la Fraternité Saint Pie X. La nécessité invoquée n'existe que si l'on admet le principe selon lequel ces évêques ne seraient pas aptes à le faire parce que leurs ordinations sont faites selon le nouveau rite* »

Ici, vous faites preuve d'une désinformation à peu près totale sur le « cas Lefebvre ». Vous semblez ignorer en effet :

1) qu'il existe une circulaire, jamais révoquée, du cardinal Villot alors Secrétaire d'Etat, qui interdit à tous les évêques du monde d'ordonner les clercs de la Fraternité Saint Pie X ;

2) qu'il existe un décret, jamais abrogé bien que juridiquement illégitime et invalide (cf. *Si si no no* a.1, n.9, p.4), qui retire l'approbation canonique déjà donnée à la Fraternité Saint Pie X.

Donc, contrairement à ce que vous affirmez, l'ordination des 300 clercs qui se préparent au sacerdoce dans les séminaires de Mgr Lefebvre ne pouvait être assurée par aucun évêque au monde : leur cas pouvait et devait être résolu par le Vatican ; chose que Mgr Lefebvre, justement parce qu'il est animé d'un esprit catholique et non schismatique, a tenté d'obtenir, bien que *contra spem*, avant de procéder aux consécrations épiscopales.

Si maintenant vous faites allusion à d'autres « bons clercs » formés dans d'autres bons séminaires et si ces bons séminaires existent, nous serons les premiers à nous en réjouir, et avec nous Mgr Lefebvre, qui a donné la directive suivante à ses prêtres : « *Si d'autres prêtres subviennent normalement aux besoins des fidèles, nous n'avons pas à nous immiscer dans leur apostolat mais nous réjouir que d'autres prêtres catholiques se lèvent pour sauver les âmes* » (Lettre aux prêtres de la Fraternité du 27 avril 1987) : on travaille et on combat pour l'Eglise catholique, et non pour ériger une secte parallèle à l'Eglise catholique.

A nous cependant, il n'est pas donné de connaître de bons séminaires ni même d'en avoir entendu parler et de toute façon l'état de nécessité des âmes est tellement généralisé que même s'il en existait, les « bons clercs » qui seraient en train de s'y former ne suffiraient vraiment pas à répondre aux besoins.

Nous ne sommes plus au temps de la suppression de la Compagnie de Jésus. Certes, l'Eglise en subit encore les dégâts avec la déchristianisation déchaînée qui s'en est suivie dans la vie socio-politique ; mais il existait alors bien d'autres ordres religieux

pour assurer aux vocations sacerdotales une formation catholique et aux âmes les moyens indispensables de salut : vraie doctrine et célébration correcte des sacrements. Mais aujourd'hui ? Si les séminaires de Mgr Lefebvre fermaient leurs portes - et ils auraient dû les fermer à sa mort -, que deviendraient tous ces séminaristes, dont beaucoup ont fui, scandalisés, les séminaires libéraux-modernistes ? Si la Fraternité était dissoute, où iraient les fidèles - et ils sont si nombreux, surtout à l'étranger où le désastre ecclésial a atteint un degré encore inconnu en Italie - pour se soustraire à un cours ecclésial auquel on ne peut adhérer sans grave dommage pour sa foi ? Ce n'est qu'en s'enfermant dans la tour d'ivoire de son autonomie et de sa sécurité doctrinale et spirituelle qu'un prêtre peut ignorer le désert spirituel qui s'étend aujourd'hui comme une tache d'huile autour des âmes. Mais je me demande si dans ce cas, il pourra encore espérer de faire son propre salut : on n'est pas prêtre, et encore moins évêque, pour ne sauver que soi-même.

Extrapolations

Vous poursuivez :

« Cela, vous ne le dites pas : mais c'est implicite dans le comportement de la Fraternité et de ses adeptes. A entendre vos amis, la célébration des sacrements dans toutes les églises où l'on accepte les nouveaux livres liturgiques serait une chose à prendre avec des pincettes : invalidité et sacrilèges seraient proprement à l'ordre du jour, même quand tout se déroule avec la plus grande dévotion

C'est de là, cher Hirpinus, que naît le schisme. Les dévôts d'Ecône, de Nichelino, traitent les catholiques qui obéissent au Pape comme les donatistes de l'Afrique romaine traitaient le reste du monde catholique. Vous savez mieux que moi que l'on a osé réordonner des gens qui étaient déjà ordonnés, reconfirmer des gens qui étaient déjà confirmés...

Et ce n'est pas un schisme, cela ? Et quand la désobéissance se produit dans des choses très graves, comme le sont justement les ordinations d'évêques, qui peut dénier à la suprême hiérarchie de l'Eglise le droit de menacer de l'excommunication ? Et quand ce sont des personnes qui prétendent défendre la tradition catholique qui contestent l'excommunication, je me demande quel sens a leur traditionalisme ».

Les extrapolations que vous faites sur ce qui serait « implicite » dans le comportement de la Fraternité et de ses adeptes, je ne les ai pas faites tout simplement parce qu'elles ne correspondent pas à la vérité.

Je ne sais lesquels de nos « amis » vous avez eu l'occasion d'entendre. Pour juger en toute justice, je suis allé aux sources. Or, il n'est pas vrai que S. Exc. Mgr Lefebvre considère comme invalide le nouveau rite de la sainte messe ; mais il est vrai qu'il le considère -ce qu'il est objectivement, c'est-à-dire indépendamment des dispositions subjectives et des cas particuliers - comme propre à favoriser l'hérésie, en affaiblissant progressivement la foi catholique chez celui qui le célèbre et chez celui qui y assiste. Et cela en raison de son éloignement indéniable de la théologie catholique de la sainte messe et de son appro-

chement impressionnant des hérésies protestantes ; chose énoncée immédiatement par les cardinaux Ottaviani et Bacci, puis par des théologiens et des spécialistes de différentes langues et nationalités.

Il n'est pas vrai que Mgr Lefebvre nie la validité des nouvelles formules sacramentelles en latin ; mais il déplore leur abrévement ou leur détestable traduction en langue vulgaire, qui risque de compromettre la validité du rite dans de nombreux pays catholiques.

Il n'apparaît pas que Mgr Lefebvre ait « réordonné » ; par contre, il est vrai qu'il a parfois « reconfirmé », et ce précisément quand, sollicité par les intéressés, il a pu, en interrogeant des parents et des enfants, formuler personnellement ce *dubium prudens* qui est requis par l'Eglise pour réitérer les sacrements qui impriment un caractère. Ce qui n'est pas « oser », mais agir en parfaite conformité avec les directives de l'Eglise.

Pour ce qui est dit ci-dessus, je vous renvoie aux réponses données par Mgr Lefebvre au Saint Office, auquel il avait lui-même demandé de juger ses positions doctrinales (cf. *Mons. Lefebvre e il Sant'Uffizio*, ed. Volpe, maintenant Ciarrapico, Rome).

Distinctions nécessaires

Quand vous mettez dans le même sac les « dévots d'Ecône et de Nichelino », vous faites preuve une fois de plus d'une désinformation à peu près totale sur le « cas » Lefebvre.

Les « dévots de Nichelino » sont en effet des sédévacantistes, hostiles à S. Exc. Mgr Lefebvre justement parce qu'il se refuse à juger la position personnelle du Pape et à lui dénier l'autorité légitimement exercée, se limitant à résister, selon les principes de la morale catholique, là où obéir aux hommes serait désobéir à Dieu.

Quand là-dessus vous assimilez Mgr Lefebvre et sa Fraternité aux donatistes de l'Afrique romaine, vous oubliez une différence essentielle : les donatistes s'obstinaient dans des pratiques et des points de vue concernant des questions qui n'avaient pas encore été discutées, approfondies et éclaircies par la théologie catholique et par le Magistère romain, alors que Mgr Lefebvre résiste au contraire sur des pratiques et des doctrines fermement établies par la théologie catholique et le Magistère séculaire des Pontifes Romains. En particulier :

a) sur le rite de la sainte messe qui doit être, comme il l'a toujours été, une expression irréprochable et sans aucune équivoque de la foi catholique (cf. Pie XII, *Mediator Dei*) ;

b) sur la doctrine en matière de « liberté religieuse » qui a toujours été celle de l'Eglise catholique, depuis saint Augustin qui eut l'occasion de la développer précisément dans sa polémique contre les donatistes (cf. *Contra Cresconium*) jusqu'aux nombreux documents du Magistère qui ont précédé immédiatement Vatican II : *Mirari Vos*, *Quanta Cura*, le *Syllabus*, *Immortale Dei*, *Libertas Praestantissimum*, *Pascendi*, *Humani Generis*, etc. Tous documents absolument inconciliables avec *Dignatatis Humanae*. Donc, comme vous voyez, « de là » non plus ne naît aucun « schisme »,

le schisme étant séparation d'avec l'Eglise catholique et non pas d'avec des orientations et des directives opposées à la tradition catholique séculaire.

C'est le droit qui le dit

Quand à la « désobéissance » de Mgr Lefebvre, comme elle est justifiée par « l'état de nécessité », ce n'est pas moi, mais c'est la justice, la jurisprudence et le Code de droit canonique lui-même qui refusent à la suprême hiérarchie de l'Eglise le droit de lui infliger l'excommunication. Et cela, aux termes du nouveau Code, même si l'état de nécessité n'existe que dans l'esprit du contrevenant, par une erreur dont il n'est pas coupable (et dans ce cas le « délinquant » n'est possible daucune peine : can. 1323, n.7), ou même « par une erreur dont il est coupable » (et dans ce cas la peine doit être tempérée ou remplacée par une pénitence : can. 1324, §1, n.8). Or, la sincérité de Mgr Lefebvre lorsqu'il se réclame de l'état de nécessité est attestée par le cardinal Ratzinger lui-même qui a déclaré dans une interview donnée à la télévision italienne TG1 :

« Nous nous sommes rendu compte de plus en plus que la méfiance de Mgr Lefebvre était presque traumatique, qu'elle était profonde, et presque impossible à surmonter (...) il interpréta l'œcuménisme et le document sur la liberté religieuse dans le sens d'une idéologie libérale qui se serait insinuée dans l'Eglise, une Eglise qui ne serait plus convaincu que Jésus serait la Vérité, mais qui aurait mis la religion catholique sur le même plan que toutes les autres religions du monde ; qui ne garderait plus une conception authentique de la vérité, qui ne serait donc plus fidèle, devant ainsi la variante d'une idéologie libérale. »

C'est son idée ; une idée qui trouve une confirmation dans de nombreux événements qu'il a interprétés en ce sens ».

Donc, indépendamment du fait que l'interprétation donnée par Mgr Lefebvre est exacte, et le discours prononcé par le cardinal Ratzinger devant la Conférence épiscopale chilienne le confirme encore (cf. *Courrier de Rome* n° 97 (287) novembre 1988), le cardinal Ratzinger lui-même atteste : 1) que Mgr Lefebvre est sincèrement convaincu de l'existence d'un état de nécessité dans l'Eglise, 2) que cette conviction se trouve vérifiée dans « de nombreux événements ». Je pose la question : les choses étant ainsi, par quelle logique, par quel sens de la justice et sur la base de quel Code l'excommunication lui a-t-elle été infligée ?

Le « traditionalisme » de *Si si no no* n'est pas mis en cause par la position prise par celui-ci sur le « cas Lefebvre », car il n'entre pas dans la tradition de l'Eglise, gardienne du droit naturel et maîtresse de droit surnaturel, d'affirmer la validité des excommunications juridiquement invalides et d'approuver les abus dans l'exercice de l'Autorité, à quelque degré qu'elle soit.

Prédominance, non « renaissance »

Cet aspect étant éclairci, j'en viens à ce qui est le noeud de la question. Vous écrivez :

« Pour rencontrer l'accord le plus large, vous commencez par dénoncer les centaines de phénomènes de renaissance moderniste que l'on remarque dans la vie actuelle de l'Eglise. » Ce n'est pas exact. Premièrement, parce que ma dénonciation, comme je l'ai déjà indiqué, ne vise pas à rencontrer l'accord le plus large, mais à illustrer cet « état extraordinaire » de l'Eglise qui met les âmes dans un état de grave malaise et de nécessité spirituelle. Deuxièmement, parce que nous ne sommes pas devant des « centaines de phénomènes de renaissance moderniste » dans l'Eglise, mais devant une réelle prédominance des modernistes dans l'Eglise. Vous ne pouvez nier en effet qu'entre l'actuelle renaissance moderniste et la première naissance du modernisme, il y a cette différence : le modernisme fut alors combattu par saint Pie X et par la hiérarchie catholique, en communion réelle avec lui, tandis qu'aujourd'hui le néomodernisme est de fait (de façon coupable ? de façon non coupable ? nous ne voulons pas juger) défendu ou au moins défavorisé d'en haut depuis le pontificat du pape Montini, fasciné dès sa jeunesse par ce que Veuillot appelait « l'illusion libérale ». Et c'est ici que réside l'extraordinaire gravité de la crise actuelle de l'Eglise : l'autorité, même suprême, instituée par Notre Seigneur Jésus Christ pour garder, transmettre et défendre le dépôt de la foi, réduite à servir de paravent à ceux qui de l'intérieur de l'Eglise démolissent ce même dépôt !

Je n'ai pas, en effet, parlé du Concile parce que ses textes, si erronés et si ambiguës qu'ils soient, pourraient être totalement neutralisés -et grâce à Dieu ils le seront un jour- par l'autorité de Rome, si elle empêtrait de faire d'un Concile qui s'est qualifié lui-même de « pastoral » un dogme posthume et si elle obligeait à le corriger, à le clarifier et à l'interpréter réellement « à la lumière de la Tradition », et non en opposition à la Tradition ou pire encore, selon une conception évolutionniste de la « Tradition ». Je n'ai pas parlé non plus de la fausse « collégialité », véritable cancer qui est en train de ronger la structure divine de l'Eglise, parce que Pierre est Pierre par droit divin et qu'il peut s'il le veut (et un jour, grâce à Dieu, il le voudra) reprendre dans ses mains toute l'autorité qui lui revient et rétablir dans l'Eglise cette structure divine indispensable à la Sainteté de l'Eglise et à la sanctification des âmes. Je n'ai pas non plus dénoncé les milliers de phénomènes de renaissance moderniste qui ne cessent de pulluler à partir du bas, ou, comme on dit aujourd'hui, de la base. J'ai dénoncé au contraire uniquement les phénomènes de renaissance moderniste dans lesquels on a vu s'engager l'autorité de la hiérarchie à son degré le plus haut. Ces phénomènes démontrent en effet de façon irréfutable la prédominance moderniste dans l'Eglise et ils enlèvent pour le moment tout espoir que le Concile soit ramené dans ses limites et, surtout, dans le sillage de la doctrine catholique, que Pierre se souvienne qu'il est Pierre et qu'en conséquence les évêques se réapproprient leur pouvoir personnel de droit divin en éliminant la fausse collégialité, et qu'à partir de là, on fasse rentrer dans l'ordre de haut en bas les milliers de phénomènes de renaissance moderniste.

Jusqu'au bout

Il va de soi que cette situation n'autorise personne à fonder une Eglise pour son propre compte, mais elle oblige tout le monde à résister dans l'authentique foi catholique et elle exige de chaque prêtre et de chaque évêque qu'il fasse usage « jusqu'au bout » (P.Calmel, o.p., *Brève apologie pour l'Eglise de toujours, in Itinéraires*) des pouvoirs qu'il a reçu pour le salut éternel des âmes actuellement en pèlerinage sur cette terre ; lesquelles n'ont pas comme l'Eglise la promesse du « non praevalebunt » mais n'ont que les brèves années de la vie terrestre pour se sauver ou pour se perdre.

C'est exactement ce qu'a fait Mgr Lefebvre : il n'a pas fondé une Eglise pour son compte, car les évêques qu'il a ordonnés n'ont pas de juridiction, qui est « potestas gubernandi » (pouvoir de gouvernement), mais il a utilisé jusqu'au bout ses pouvoirs épiscopaux en leur transmettant le pouvoir d'ordre, qui est « potestas sanctificandi » (pouvoir d'administrer tous les sacrements), afin de subvenir aux âmes en état de nécessité.

Le seul fait que S. Exc. Mgr Lefebvre ait déclaré qu'il agissait en « état de nécessité » et qu'il ait précisé qu'il conférait uniquement le pouvoir d'ordre et ne conférait aucun pouvoir de juridiction, dont la collation revient exclusivement au Pontife Romain, constitue une reconnaissance explicite de la Primauté et exclut l'intention schismatique et donc le schisme ; car la consécration épiscopale sans mandat pontifical ne suffit pas par elle-même à provoquer un schisme, comme l'ont reconnu le doyen de la faculté de droit canonique de Paris (*Valeurs Actuelles*, 4 juillet 1988) et le cardinal Castillo Lara lui-même, président de la Commission pontificale pour l'interprétation authentique du Code de droit canonique (*La Repubblica*, 10-11 juillet 1988).

Si d'autre part on se rappelle que *La Civiltà Cattolica*, voix officieuse du Vatican, est allée jusqu'à se prononcer en 1971 (numéro du 19 juin) en faveur de la reconnaissance de « la juridiction des évêques orthodoxes après le Concile », on peut mesurer le degré de pharisaïsme de certains milieux ecclésiastiques lorsqu'ils affectent d'être scandalisés par Mgr Lefebvre, dont on n'a même pas voulu considérer les raisons, dont on a proclamé le « schisme » contre tout bon sens et contre sa volonté non schismatique déclarée - volonté confirmée par les modalités suivies dans les ordinations-, et auquel on a infligé une excommunication qui constitue elle-même une violation flagrante, et pas purement matérielle, du Code de droit canonique.

D'ailleurs, s'il n'y avait pas eu une réelle prédominance des modernistes dans l'Eglise, ni Mgr Lefebvre, ni les « traditionalistes » (qui ne sont pas toujours ni nécessairement « lefebviens ») n'auraient été exclus, flétris, mis au pilori comme « rebelles » depuis le Concile et maintenant comme « schismatiques et excommuniés ». Au contraire, ils auraient été appelés à coopérer, en fils fidèles de l'Eglise, à l'action de la hiérarchie contre la renaissance moderniste.

Faut-il encore une preuve de la prédominance des modernistes dans l'Eglise ? Parmi « les centaines de phénomènes de renaissance moderniste », indiquez-m'en un,

je dis un seul, que l'on aurait fait rentrer dans l'ordre d'en haut, je ne dis même pas avec l'intransigeance manifestée envers Mgr Lefebvre, mais simplement avec une énergie suffisante pour le neutraliser. La réponse est superflue : vous ne pourrez même pas m'en indiquer un seul.

L'éénigme Lefebvre ?

Il est clair que quand on veut fermer les yeux sur la responsabilité des sommets ecclésiastiques dans la crise actuelle de l'Eglise, on nie également « l'état de nécessité » pour les âmes. Dans ce cas, celui qui a prêté l'oreille à la campagne de diffamation orchestrée depuis des années par les mass-média -pour des raisons évidentes contre Mgr Lefebvre et qui ne le connaît pas, celui-là condamne son geste ; et celui qui le connaît personnellement n'arrive pas à se l'expliquer et il se sent comme devant une énigme. Ainsi, par exemple, du cardinal Siri, qui a déclaré : « *Lefebvre est un ami qui m'est cher et je l'ai énormément estimé, parce que c'est un saint évêque... c'était un saint évêque* » (*Vita Pastorale*, août-septembre 1988), ainsi du cardinal Oddi, et en particulier du cardinal Thian-doum et de nombreux évêques africains, dont l'état d'âme a trouvé un écho chez le cardinal Ratzinger lui-même : « *Je regrette que cet homme qui a tant de mérites, qui a été un grand missionnaire en Afrique, qui a tant fait pour cette jeune Eglise, comme me le révèlent tant de rencontres avec des évêques africains (...) que nous n'avons pas été capables de le convaincre* » (interview à TG1).

Or l'éénigme d'un « saint évêque », d'un évêque missionnaire qui a généreusement consacré sa vie à défendre l'Eglise et les âmes et qui à la veille de se présenter au jugement de Dieu, comme il l'a lui-même rappelé en procédant aux consécérations épiscopales, « désobéit » au pape et s'expose à l'excommunication, cette énigme devrait pour le moins inviter à la réflexion et à une plus grande prudence dans le jugement.

Pour nous qui avons appris de don Francesco M.Putti, comme l'indique le sous-titre de notre périodique *Si si no no*, à ne pas nous arrêter aux faits mais à remonter aux responsabilités objectives des faits (pour les responsabilités subjectives, c'est au Seigneur qu'il revient de les juger), Mgr Lefebvre n'est pas une énigme.

Cher frère, vous nous conjurez fraternellement au nom de Dieu et vous nous rappelez à la mémoire de notre cher fondateur. Eh bien, notre fondateur nous a laissé un enseignement dont il fut personnellement un lumineux exemple : on doit affirmer la vérité sans calculs, en étant prêt à en subir les conséquences les plus désagréables. Il a voulu que fût écrit sous le titre de notre périodique *Si si no no* : « *Ubi veritas et iustitia, ibi caritas* ». Et c'est également pour rester fidèles à son enseignement, autre que pour l'honneur de Dieu et nous par un sentiment de justice, que nous avons voulu prendre position en faveur de ceux qui ne sont « ni schismatiques ni excommuniés » mais qui sont simplement des catholiques fidèles qui sont en train de payer un prix indu pour leur amour de l'Eglise.

Hirpinus

OUVRAGE RECOMMANDÉ

La subversion humanitaire, par Michel Algrin (272 pages) 100F
Les bonnes œuvres du C.C.F.D.

L'homme qui a écrit ce livre a vécu vingt ans dans les pays sous-développés. Il était spontanément enclin à apporter son soutien à l'action du CCFD. Désireux d'en connaître les modalités et les mécanismes, quelle n'a pas été sa stupéfaction de découvrir que les buts poursuivis étaient tout autres que ceux qu'il imaginait.

Pensant plonger dans l'eau claire, il est tombé dans un cloaque. Sa révolte intérieure était telle, qu'il a décidé d'apporter son témoignage, d'où les pages qui constituent cet ouvrage. (Texte de l'avertissement placé en tête du livre).

Michel Algrin a étudié la destination du produit des quêtes de Carême recueilli par le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).

Preuves à l'appui, après avoir dépouillé, sur plusieurs années, un grand nombre de documents, il a découvert que le CCFD, directement ou par le biais d'organisations françaises et étrangères attribuait des subventions qui n'avaient aucun rapport avec une lutte contre la faim et pour le développement. Bien au contraire, l'argent recueilli alimente des opérations politiques de subversion marxiste, d'agitation sociale, voire de soutien à des maquis ou à des activités violentes.

Un document, qui incontestablement, suscitera réactions et commentaires.

En annexe à l'ouvrage, on trouvera plusieurs dizaines de documents, photocopies de pièces, reproductions de journaux, étayant les affirmations de l'auteur.

En vente à Diffusion de la Pensée Française - Chiré en Montreuil - 86190 VOUILLE

COURRIER DE ROME

Édition en Français du Périodique Romain
si si no no

Directeur : B. de Roquefeuil
Rédacteur : Abbé de Taveau
Adresse : B.P. 44 — 78001 Versailles Cdex
Presse : n° 62469
Imprimé par Corlet
14110 Condé-sur-Noireau

Direction
Administration, Abonnement
Secrétariat
B.P. 44
78001 Versailles Cdex

Correspondance pour la Rédaction
Via Madonna degli Angeli, 14
Italie 00049 Velletri (Rome)

Abonnement

France :
de soutien : 220 F, normal : 100 F,
ecclésiastique : 60 F

Étranger :
de soutien : 240 F, normal : 120 F,
ecclésiastique : 75 F

Règlement à effectuer :
— soit par chèque bancaire à l'ordre du Courrier de Rome, payable en francs français, en France,
— soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.